

## BULLETIN D'INSCRIPTION ET ATTESTATION

### Vide-Greniers du village de l'Aufrère et de ses alentours - Dimanche 27 avril 2025 – Rezé

#### REGLEMENT INTERIEUR

Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout stand ne présentant pas les caractéristiques du but de la journée ainsi que le monopole de la restauration et de la buvette.

En aucun cas, la participation ne sera remboursée, même en cas d'intempérie.

Tous les emplacements sont réservés et délimités. Merci de respecter votre emplacement sans empiéter sur le voisin. Placement par ordre d'arrivée.

Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens et aux marchandises d'autrui ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par les organisateurs. Ils doivent donc de ce fait être couverts par leur propre assurance.

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses, ou autres détériorations ; ainsi que du nombre de visiteurs et d'acheteurs potentiels. Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident corporel.

Chaque exposant est responsable de son stand, de son installation, de son démontage ainsi que la propreté des lieux. La mise en place des exposants commencera à 8h jusqu'à 9h. Les exposants s'engagent à ne pas remballer leur étal avant 17h00.

#### Particulier :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Mail : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Particulier : N° de la Carte Nationale d'Identité : .....

Délivrée par : .....

Date de délivrance : .....

#### DECLARE SUR L'HONNEUR :

- De ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce)
- De ne participer qu'à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)

#### **RESERVATION (PARKING EXTERIEUR UNIQUEMENT)**

<b>Je suis adhérent</b> de l'association du Village de l'Aufrère et ses alentours	Emplacement de 2,5 m linéaire – <b>5 €</b> pour les adhérents	Nombre d'emplacement : .....	Coût Total : = .....
<b>Je ne suis pas adhérent</b> de l'association du Village de l'Aufrère et ses alentours	Emplacement de 2,5 m linéaire – <b>10 €</b> pour les non adhérents	Nombre d'emplacement : .....	Coût Total : = .....

Règlement espèce

Chèque bancaire

**Date et Lieu :**

**Signature : (manuscrite)**

**A retourner obligatoirement par courrier à Françoise CASSARD : Modalités par téléphone au 06.75.76.28.73 ou par mail : francoisecassard18@gmail.com (Pas de règlement = pas de réservation).**